bpost
PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

ATOUT SENS

QUADRIMESTRIEL N°58 // SEPTEMBRE 2025

Commune humanité

Bureau de dépôt : 6730 TINTIGNY - P501399 - Ed. Responsable : Isabelle PAQUAY, rue Saint-Nicolas, 84 - 5000 Namur

Édito

Ce matin, bien malgré moi, ce sont les mots de Maxime Prévot qui ont réussi à m'éveiller vraiment ! « *Pour être au rendez-vous de notre humanité* », disait-il en dénonçant l'incapacité à prendre des décisions concernant Gaza, au niveau européen. Faites que cette invitation si tardive porte plus loin que mes oreilles.

Mais j'aimerais reprendre ses mots pour lui présenter, ainsi qu'à vous, lecteur.ices, l'ensemble de ce numéro d'Atout Sens… avec cette invitation à « *être au rendez-vous de notre humanité* ».

Dans l'histoire de l'humanité, il y a eu les communs. Du passé au présent, il en est question dans ce dossier (pages 5 à 12) pour faire suite au week-end de formation « Tout en commun… sauf ma brosse à dent ! ». Le concept pourrait apparaître comme un anachronisme à l'ère de la « Propriété privée » ! Il raconte pourtant une histoire qui semble mieux rejoindre le « *rendez-vous de notre humanité* » que celle de la propriété privée et de sa suprématie.

Des participant.es se sont essayé.es, à construire en sous-groupes un projet de « commun », amélioré au fil des deux jours (pages 8-9).

À l'origine, la Sécurité sociale ressemblait un peu à un commun. Saviez-vous qu'elle est née sous les bombes, à coup de réunions clandestines (à la fin de la guerre 40-45) ? Si ça, ce n'est pas un « *rendez-vous de notre humanité* »... ! Elle a été surnommée « État Providence » avec parfois une certaine condescendance de celles et ceux qui estiment qu'il faut mériter « la Providence », et que, par exemple, tous les chômeur.euses ne la méritent pas ! Parce qu'il y a ces chômeur.euses « qui ne font vraiment pas d'effort ! », qui « profitent du système », et cetera et cetera.

À ses débuts, tou.tes ceux/celles qui ont œuvré à cette « Sécu », ne se sont pas préoccupé.es prioritairement de la « charge » financière qu'elle représentait car, justement, elle a été inventée pour répondre à des problématiques humaines (incapacité de travail, maladie, vieillissement…), pour lutter contre la pauvreté, la misère. Elle n'était ni une charge ni un trou, mais un « *rendez-vous de notre humanité !* » et a nécessité un travail à tous les étages de la société, État y compris, pour la penser, la renforcer, la pérenniser, la gérer ! (pages 10-11 et 12)

Un groupe Cefoc a rencontré la réalité de la vie à la rue et a craint pour notre humanité, son avenir, tous les rendez-vous manqués (pages 13 à 15) ! Un partenaire permet à quantité de bénévoles de gérer, ensemble, « une Maison Folie » (pages 3-4). Effectivement, c'est probablement de la folie de croire aujourd'hui l'humain capable de gérer en commun ! Soyons fous et plus humains !

Bonne lecture, à partager !

Bénédicte Quinet

Rédac'chef

Bénédicte QUINET

Équipe de rédaction du numéro

Muriel COMPÈRE
Vanessa DELLA PIANA
Renato PINTO
Bernard QUINET
Bénédicte QUINET

Relecture

Isabelle PAQUAY
Anne-Marie CLAMOT

Mise en page & illustrations

Marie-Agnès CANTINAUX
Renaud HOEDT
Bénédicte QUINET

Abonnements

« Atout sens » paraît trois fois par an.

Prix : 15 euros
Prix de soutien : 40 euros
Compte : BE97 0010 8274 8049

Asbl Centre de formation Cardijn (Cefoc)
rue Saint-Nicolas, 84
5000 Namur
Tél. : 081/23.15.22

info@cefoc.be
www.cefoc.be

Sommaire

Partenaires

3 La P'tite Maison Folie : (co-)habiter d'autres possibles

Dossier : Tout en commun...

6 Les communs, un levier de transformation

8 Ensemble, imaginer des communs

10 La sécurité sociale est-elle un bien commun ?

12 Des « caisses de secours » aux mutualités

Échos

13 Fins de vie et humanité

La P'tite Maison Folie : (co-)habiter d'autres possibles

La P'tite Maison Folie : une maison pas comme les autres dans le centre de Mons. En devanture trône un chevalet au message invitant les passants : « Entrez, c'est ouvert ! ». Voilà plusieurs années que le Cefoc y met les pieds. Tiers-lieu chaleureux, la Maison rassemble citoyen.nes, associations, artistes... qui retissent du lien et co-construisent des projets. Laboratoire du vivre-ensemble, on y expérimente d'autres modèles de société. Rencontre avec Marie Godart et Marc Szczepanski, deux des chevilles ouvrières du projet.

MARIE

MARC

INTERVIEW

Propos recueillis par Vanessa Della Piana

Au départ, la Maison Folie, c'est une école transformée en lieu culturel, appartenant à la Ville et géré par Mars-Mons arts de la scène. En 2020, un rêve un peu fou surgit : rendre à ces 4000m² leur lien au quartier, faire en sorte que les habitant.es se les approprient. Après quelques années et un déménagement vers la P'tite Maison Folie fleurissent des ateliers de toutes sortes, un jardin partagé, une scène ouverte, une boutique solidaire, une bibliothèque écoféministe… Comment le rêve a-t-il pu devenir réalité ?

— Marie : En 2020, on a démarré une « jachère », une période-test. On s'est donné le temps d'écouter les habitant.es à propos de leurs attentes. Il en est ressorti leur besoin d'avoir des lieux de socialisation, pour organiser des réunions, concerts, ateliers… d'autant plus qu'on sortait du Covid ! On a d'abord mis en place un espace partagé (avec un bar à prix libre) où tout le monde peut venir se poser. On a aussi mis à disposition des salles que tout.e citoyen.ne, association… peut réserver dans un agenda partagé. L'accès est gratuit, sans condition, si ce n'est le respect d'une charte qui assure qu'on est bien dans la philosophie du projet. On a voulu explorer d'autres manières de faire, laisser vivre et voir ce qui prend ou pas… On aime imaginer la Maison Folie comme un jardin où germent des projets… Et ce fonctionnement perdure !

— Marc : On a aussi rassemblé des citoyen.nes selon leurs centres d'intérêt. Par exemple, on a réuni tous ceux/celles qui ont évoqué la musique : « *Vous pensez qu'on peut créer du lien grâce à la musique à la Maison Folie ? Faites-nous des propositions et on va vous aider* ! ». Sont ainsi nés des groupes de travail (GT) citoyens. Au début, il y en avait cinq. Aujourd'hui, ils sont une quinzaine ! Par exemple, les GT Bien-être, Musique, Jardin partagé, Bibliothèque… On ne met pas les GT sous perfusion : si ça s'éteint, ça s'éteint… parfois ça se ré-anime de plus belle ! C'est organique comme manière de fonctionner. Les salariés sont là pour faciliter, accompagner les projets, mais pas pour penser ou faire à la place des citoyen.nes. Cette dynamique-là a pris très vite ! Au départ, on comptait 45 personnes impliquées ; aujourd'hui, plus d'une centaine et les GT sont gérés par les citoyen.nes eux/elles-mêmes.

Ce qui séduit dans le projet, c'est qu'il s'agit non seulement d'un espace pour les citoyen.nes, mais aussi avec et par les citoyen.nes.

— Marc : Oui, on a voulu tester autre chose que les logiques classiques de programmation culturelle. Il n'y a d'ailleurs plus de programmateur à la Maison Folie ! Le lieu vit grâce aux citoyen.nes, aux associations, aux artistes... qui viennent avec leurs idées. Chaque semaine, un agenda des activités est publié : il est riche et varié, imbibé du territoire ! C'est une sorte de programmation « non-programmée ». Des associations, comme le Cefoc, investissent la Maison sans pour autant participer à des GT ni s'impliquer dans la gestion des lieux. C'est aussi intéressant ! Ça permet de faire vivre des activités culturelles, de toucher de nouvelles personnes, de tisser des liens entre associations, de provoquer un brassage...

— Marie : C'est le propre des tiers-lieux : ils décloisonnent, créent des occasions de rencontre entre personnes qui, autrement, auraient eu peu de chances de se parler. Le tiers-lieu assure un cadre sécurisant qui favorise la vraie rencontre, qui met en confiance, y compris des personnes isolées, fragilisées. On fonctionne par ailleurs en « gouvernance partagée ». Je suis convaincue que ça contribue à donner un pouvoir d'action.

— Marc : Concrètement, entre autres, des « groupes supports » assurent la gestion du lieu : communication, administration, finances, réservations, aménagement, bar… La participation citoyenne y est aussi encouragée. Elle est plus timide, mais ça évolue.

— Marie : Ce type de gouvernance transmet une culture de la coopération, de la co-construction, de la confiance, du lien, de l'accueil… Mais ça reste un pari au quotidien !

J'imagine que faire vivre un projet aussi novateur, ça n'est pas simple tous les jours...

— Marie : Financièrement, le projet est soutenu par les pouvoirs subsidiants (dans le cadre de Mars-Mons Arts de la scène). Mais d'autres pistes sont explorées pour le pérenniser.

— Marc : il peut arriver que l'activité de l'un.e entrave l'activité de l'autre dans la Maison et que ça devienne source de tensions. Depuis le déménagement dans le centre, la Maison Folie brasse aussi plus de monde, des publics fort variés et la question de l'inclusivité se pose de manière plus aiguë. Un GT réfléchit aux soucis qui s'invitent dans le vivre-ensemble (liés aux assuétudes, aux différences d'âges, au genre, à la santé mentale…).

— Marie : C'est un laboratoire dans le sens où tous les problèmes qui peuvent se poser ne sont pas anticipés, présupposés. C'est tous les jours un enjeu de déconstruire le réflexe de trop cadrer, contrôler, maîtriser... Ça suppose d'accepter une prise de risque, se donner du temps, sentir ce qui est juste… Cette lenteur est un gage de robustesse ! Ici, on dit souvent : « *Petit pas par petit pas* ».

Qu'est-ce qui vous motive à aller de l'avant ?

— Marc : Voir des gens qui ont le sourire, heureux de venir et qui y trouvent du sens.

— Marie : L'authenticité. J'hallucine encore de voir qu'il y a autant de bénévoles qui donnent d'eux.elles ! Ce n'est pas une appropriation de surface, il y a un vrai amour pour le projet. Parfois, je me dis : « *On est vraiment en train de le faire ? Oui, on est en train de le faire !* »

☞ Pour en découvrir plus

La page Facebook de la P'tite Maison Folie, où sont publiés les agendas de la semaine :

facebook.com/lamaisonfoliemons/

Le site internet de la Maison Folie, où trouver plus d'infos sur la genèse, le fonctionnement du projet :

maisonfolie.surmars.be

À venir l'analyse « Le tiers-lieu : (co-)habiter autrement un territoire » sur **www.cefoc.be/-Analyses-2025-**

Tout en commun !

Sauf ma brosse à dent...

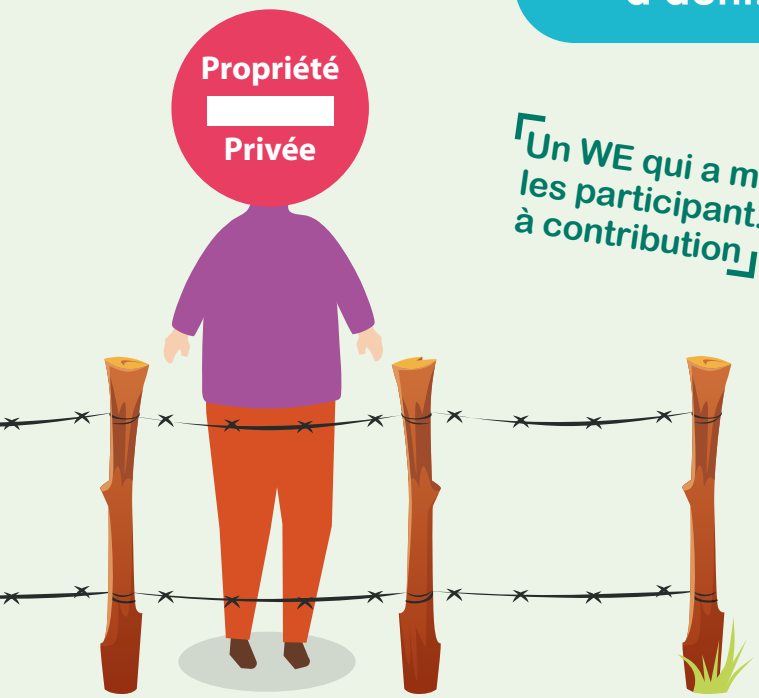

« Un WE qui a mis les participant.es à contribution »

Tout se vend, tout s'achète. Le cœur de la société marchande bat au rythme de la production et de la consommation de biens et de services. Chacun.e tient à ses possessions personnelles et à ses droits individuels. L'environnement est considéré comme une ressource à exploiter.

Pour prendre le contre-pied de cette tendance générale, le week-end a mis au travail des logiques plus collectives, un fonctionnement plus respectueux du vivant, des humains, de la planète. Ces logiques sont inspirées par des expériences et des travaux sur les communs.

Pour comprendre les communs, les participant.es ont exploré les notions de *commun, biens communs, biens publics, biens privés* avec l'aide de Jonathan Piron (pages 6 et 7). Tout au long du WE, les carrefours ont imaginé, réfléchi aux contours d'un « commun » particulier et l'ont amélioré au fil des apports (pages 8 et 9). Le dimanche, Pierre Reman a accompagné les participant.es dans une relecture de la sécurité sociale comme un commun à préserver, une ressource vitale avec tout ce qu'elle offre comme protection à chacun et chacune (pages 10 et 11). En lien avec ce questionnement, Bernard Quinet, participant au WE et ancien travailleur de mutualité, a fait part de sa réflexion à propos de la construction des mutualités comme communs (p.12).

Ces approches de différents communs ont permis d'en percevoir la puissance transformatrice pour une société confrontée à des logiques qui individualisent et privatisent en fragilisant les personnes, le vivant et leur environnement.

Les communs, un levier de transformation

Jonathan Piron, historien et spécialiste des communs, travaille à Etopia - fondation de recherche en écologie - depuis douze ans. Il précise les notions de biens communs, mais aussi de biens publics, de biens privés privés et de communs. S'appuyant sur les travaux d'Elinor Ostrom, il aborde les communs comme une voie de transformation de la société.

Muriel COMPÈRE

Jonathan Piron commence son exposé par la photo d'un projet rencontré il y a dix ans, « leefstraat », c'est à dire : « rue vivante », à Gand. La rue au quotidien d'un côté, celle réappropriée par ses habitant.es de l'autre. Cette réappropriation collective a transformé la rue ! Des barrières sont posées, les voitures ne peuvent plus passer et des activités sont organisées : barbecues, jeux pour les enfants, expositions, concerts... À charge pour la ville de Gand de proposer un plan alternatif de circulation et de permettre que le projet existe. À charge pour les habitant.es de proposer des activités pour les usager.ères, de faire en sorte qu'elless'adressent à tou.te.s. Cette rue est une première illustration des « communs ».

Les communs : une réalité ancienne

Communs, biens communs, il en est beaucoup question actuellement. Cela pourrait donner l'impression que l'idée est récente. Or, dans l'histoire, des communs, il y en a eu de tout temps... Comme le Moulin de Bodeux, dans les années 1870, possédé et entretenu en commun. À cette époque, les communs consistaient en la mise à disposition de la collectivité d'un bâtiment ou d'une ressource. La collectivité devait les entretenir, veiller à ce qu'ils soit toujours en règle d'usage et les faire fructifier. Les communs n'appartenaient à personne et à tout le monde... Ensuite, peu à peu, ils ont disparu au profit de la propriété privée et de ses règles.

Les biens communs : ni publics, ni privés

S'il existe des biens communs, c'est qu'il existe d'autres types de biens... Ce ne sont ni des biens publics, ni des biens privés.

Les biens privés, par exemple ***ma*** voiture, ***mon*** immeuble, sont ceux que leur propriétaire peut consommer de manière exclusive. Il en gère l'usage

et l'entretien de manière privée. Les biens publics, par exemple une autoroute, l'éclairage public, sont accessibles à tou.te.s et gérés par un pouvoir public. Actuellement, une forte pression s'exerce sur les biens publics, notamment du fait d'objectifs de rentabilité… Cette pression pousse à les transformer en biens privés. Par exemple, la revente d'un immeuble appartenant au CPAS, avec l'objectif d'en tirer un maximum, plutôt que de garder la gestion de ce bien et de le mettre au service du quartier.

Les biens communs supposent un rapport collectif à la propriété. Ce sont des biens mis à disposition de la population par un pouvoir public. On insiste sur la ressource à traiter et non sur la manière de la traiter. La gestion de ce bien reste dans les mains de

« Les communs n'appartiennent à personne et à tout le monde...»

quelques-un.es qui représentent l'État. Par exemple, une réserve naturelle dont on interdit l'accès au public pour préserver la biodiversité du lieu.

Gestion collective

À la différence des « biens communs », les « communs » partent « du bas vers le haut ». Au départ, il y a un besoin ou une demande des usager.ères. Un collectif se met en place, dans un espace déterminé, et c'est ce collectif qui va gérer la ressource, peu importe laquelle (elles peuvent être nombreuses et variées), pour autant qu'elle suscite une mobilisation. Par exemple, un bois dont les voisin.es refusent qu'il soit racheté par un promoteur immobilier. Le rachat ou la prise en main de cette ressource (parfois en collaboration avec le pouvoir public) permet au collectif de créer, définir son mode de gestion, sa gouvernance, ses règles, notamment en vue d'en assurer la pérennité (le fait que le commun dure dans le temps). Les communs se distinguent donc par leur mode de gestion à la fois du public et du privé. Ils ouvrent une troisième voie.

Elinor Ostrom (voir encadré) propose quatre critères pour définir les « communs » : (1) ils mobilisent une action collective, (2) impliquent les utilisateur.rices dans la gestion, (3) présentent un enjeu général de soutenabilité et (4) permettent de redistribuer les ressources créées par la collectivité. La soutenabilité signifie que le commun doit présenter une optique sociale et écologique.

Tout cela n'est pas simple. Cela implique des démarches, du travail, de la créativité. Derrière un commun, il y a une institution avec ses usages, ses règles, son organisation... à construire !

Le pouvoir de transformation des communs

Aujourd'hui, l'idée des communs est de sortir de la société essentiellement dominée par le marché, avec l'État de plus en plus mis sur le côté. Pour une véritable transformation de la société, il faudrait que les communs apparaissent comme une troisième sphère en équilibre avec le privé et le public. Actuellement, cette voie est très minoritaire et ne concerne souvent que des ressources et des collectifs locaux. Or, des communs à large échelle sont possibles. C'est le cas de Wikipédia, cette encyclopédie collaborative, disponible mondialement sur internet, alimentée par ses utilisateur.rices et gérée par un collectif.

Certaines expériences de communs montrent aussi que des collaborations positives et transformatrices avec les sphères publiques et/ou privées sont possibles. L'État gestionnaire peut devenir un État partenaire qui soutient des initiatives de citoyen.nes ou de collectivités. Il s'agit de partenariats publics-communs. La sphère privée, quant à elle, pourrait être ré-encastrée dans la société, par exemple, en s'engageant dans des processus d'économie solidaire.

Elinor Ostrom

Politologue et économiste américaine, elle publie, en 1990, *Gouvernance des biens communs, pour une nouvelle approche des ressources naturelles* traduit en français en 2010.

Pour ce travail d'analyse de la gouvernance économique et en particulier des biens communs, en octobre 2009, elle est la première femme à recevoir le Prix Nobel d'économie.

Ensemble, imaginer des communs

La démarche du week-end alternait interventions théoriques et échanges en carrefours. Pour dynamiser ceux-ci et favoriser l'appropriation des notions théoriques, les trois carrefours ont imaginé chacun un commun. Ces communs ont été développés, précisés, améliorés, questionnés en puisant dans les interventions et dans les ressources mises à disposition, au fil des deux journées. Le résultat de ce travail est présenté ici.

Est-ce un hasard si deux carrefours sur les trois ont choisi de faire commun à partir de la problématique du logement ? Un thème bien d'actualité, où la logique de la propriété privée met des personnes à la rue. À Bruxelles par exemple, onze expulsions domiciliaires en moyenne ont lieu chaque jour. Les logements publics ne suffisent pas à rencontrer les demandes. Les participant.es du WE ont cherché par la voie des communs à apporter une réponse à ce problème. Le troisième carrefour est parti d'un sentiment commun à ses membres : celui de perdre la bataille culturelle au profit de la droite. Le groupe a choisi de répondre à la difficulté d'argumenter par une mise en commun de récits, d'informations, d'arguments… sur une plate-forme Wiki.

Log'ensemble : un lieu ancré, ouvert aux autres

Le premier carrefour ancre sa réflexion dans la réalité du logement à Charleroi. De nombreux bâtiments sont vides. Pourtant, l'accès au logement y est difficile. L'objectif du sous-groupe est aussi de créer un lieu de vie où il fait bon vieillir. Les personnes âgées y vivent entourées et la solidarité relierait les générations car les uns veilleraient sur les autres. L'accueil serait aussi important à travers l'inclusion de personnes en situation de handicap , l'organisation d'activités pour créer des liens…

Aux fondations du projet, il y a la préoccupation de construire un collectif solide : gouvernance et valeurs en sont les piliers. Puisqu'il ne suffit pas de mettre des gens ensemble pour que ça fonctionne, l'idée est de construire la gouvernance en s'inspirant d'expériences et d'expertises, d'apprendre comment ça marche et comment ça ne marche pas, pour créer ses propres règles et modes de fonctionnement. Le groupe prévoit de se munir d'outils méthodologiques pour les prises de décision : sociocratie, holacratie, etc. Construire une salle commune est prioritaire pour inscrire la dimension collective au cœur du projet.

Pour financer sa réalisation, le groupe envisage de faire appel à des donateur.rices, tant publics que privés. Il se propose aussi de créer un compte commun, alimenté par une part des salaires des personnes directement impliquées.

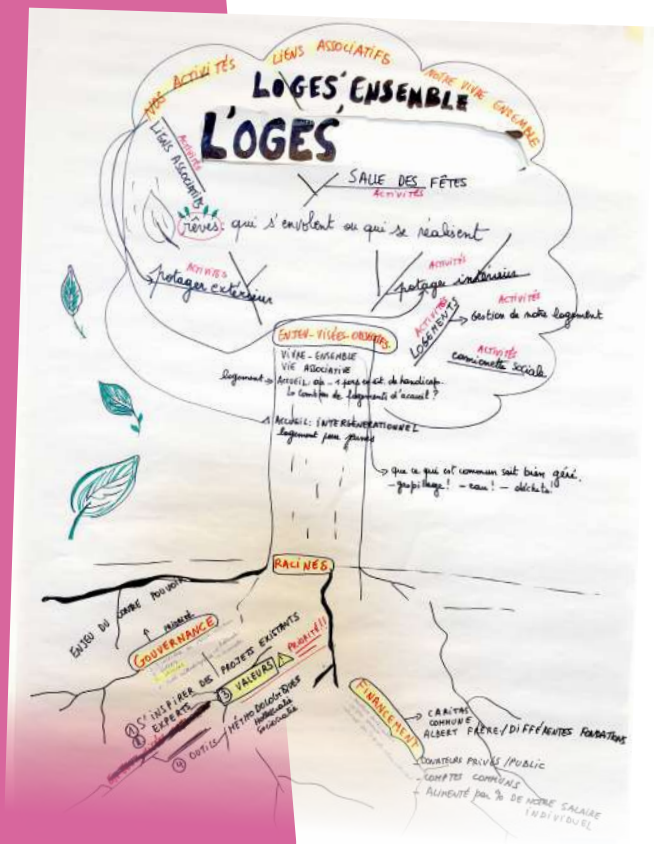

Un logement ouvert sur son environnement

Le deuxième carrefour présente son projet au travers d'une saynète. Un habitant du quartier découvre le projet. Ce personnage « local » interpelle la représentante du groupe : « *Qui êtes-vous et pourquoi venez-vous ? J'entends dire que vous venez avec des valeurs, je ne comprends pas. À vrai dire, je ne suis pas très rassuré de vous voir venir* ». La confrontation possible entre logiques différentes est ainsi présente d'emblée, mais aussi la possibilité d'une rencontre.

Le commun est construit autour d'un logement dans lequel sept personnes vivront. À proximité de ce logement s'organiseront un espace « nature » et l'accueil d'une personne en difficulté. Le groupe conçoit l'ensemble à partir de différents espaces : individuels, collectifs, ouverts à des projets extérieurs, conviviaux, un potager, un jardin, espaces conviviaux. Les valeurs primordiales y sont l'entraide et la nature.

Pour gérer ce lieu, une charte et des conventions sont imaginées. Là aussi, il s'agit de s'outiller pour gouverner ensemble. Sont proposées des formations à la sociocratie et à la gestion de conflits.

Le recours au crowdfunding est imaginé pour assurer le financement de ce commun, c'est-à-dire un financement participatif, via un appel large à contributions. Il sera associé à des parts contributives de chacun.e et à l'organisation d'événements (festival, brocante...) pour faire connaître le projet.

Le Wik'apéro : une plate-forme au service d'une bataille culturelle

La présentation du troisième carrefour prend la forme d'un apéro. Ce moment de rencontre convivial, informel est souvent un moment où l'on est confronté aux défenseurs d'idées, d'évidences, de mesures qu'on voudrait contrer. « *T'as vu dans la gazette qu'ils vont raccourcir la durée du chômage, c'est quand même une bonne idée parce qu'il y en a qui en profitent, hein ! Un pt'it coup d'pied au derrière ça leur ferait du bien, hein !* » Que répondre?

Cette question préoccupe les participant.es de ce carrefour. Ils et elles décident d'en faire un commun, baptisé « Wik'apéro ». Wik parce que l'idée est de créer un Wiki, à l'image de Wikipédia. Le Wiki est accessible à tout le monde. Et, spécificité de ces plate-formes : les nombreux articles écrits le sont par des bénévoles, spécialistes ou non, qui viennent les nourrir. Le contenu est collaboratif, écrit par beaucoup de mains. Le « Wik'apéro » consiste à construire de façon solidaire des arguments pour avoir du répondant quand la pensée dominante ultralibérale s'impose. Les personnes autour de la table en seront les chevilles ouvrières. Elles contacteront les organisations syndicales, les mutualités, des acteurs de l'insertion professionnelle. Elle se feront aussi l'écho de témoignages et de récits pour nourrir le propos.

Là aussi, l'idée de construire une charte s'impose et la gouvernance sera participative, avec par exemple des clauses d'exclusion à l'égard de personnes qui entraveraient le bon fonctionnement du projet. Le financement ne devrait pas être un problème : l'outil ne coûte pas cher ! Le groupe pourra faire appel à des caisses de luttes, éventuellement à des subsides de l'autorité publique, à du crowdfunding…

Des leviers de changement ?

En quoi ces dispositifs bousculent-ils ou pas le système ? Les réponses sont diverses. Par exemple, pour le Wik'apéro, un participant dira : « *Un travail de préparation d'un courant qui va dans l'autre sens pourra être utile un jour .* » Si les conditions lui redeviennent favorables, ce courant pourra percoler. De même l'élaboration de communs autour du logement bouscule la logique de propriété, enfermée dans la dualité privé-public. La création de propriétés communautaires pourrait un jour s'imposer comme une solution réaliste face aux impasses actuelles. Et, pourquoi pas, amener dans la loi une nouvelle catégorie de propriété. Dans tous les cas, cela bouscule déjà nos imaginaires !

La sécurité sociale est-elle un bien commun ?

Pierre Reman est président du Cefoc, économiste et spécialiste belge des questions liées à la sécurité sociale. Ce système de solidarité peut-il être considéré comme un bien commun ? De prime abord, « non », mais Pierre Reman a creusé la question et partagé ses réflexions.

Renato PINTO

La sécurité sociale est habituellement présentée comme une couverture bien chaude, qui permet de se protéger un tant soit peu des accidents de la vie et de voir venir les vieux jours avec sérénité.

Les allocations familiales, c'est la sécu. Le remboursement des soins médicaux, c'est la sécu. Le crédit-temps, le congé parental, c'est la sécu. Les pensions, c'est la sécu : elles représentent d'ailleurs la plus grande part de ce budget. Ces quelques exemples démontrent que tout le monde, à un moment donné de sa vie, bénéficie de ce système, parfois sans s'en rendre compte.

La sécu, qu'est-ce que c'est ?

La sécurité sociale est dès le départ le résultat d'une négociation, d'un accord. Vers la fin de la Seconde Guerre mondiale, des discussions incluant des représentants du monde du travail - salarié.es et patronat - ont abouti au Pacte social de 1944, qui a donné naissance à la sécurité sociale telle qu'elle existe encore aujourd'hui.

Son but était de « *soustraire de la crainte de la misère les hommes et les femmes laborieux* ». Dans le langage de l'époque, c'était une façon de garantir un filet de sécurité pour protéger l'ensemble de la population contre la pauvreté, avec la contribution de chacun.e à la mesure de ses moyens.

Et ça marche encore aujourd'hui ! En Belgique, 12,3 % de la population belge connaissait en 2023 un risque de pauvreté (si on se base sur le revenu net). Sans la sécurité sociale, ce chiffre grimperait à 42,1 %.

De plus, selon Pierre Reman, dans une interview accordée à *En Marche, le magazine de la Mutualité chrétienne,* « *les pays dotés d'une sécurité sociale robuste traversent mieux les crises* » (voir encadré). Par exemple, pendant la pandémie du Covid-19 et malgré les difficultés, la Belgique a globalement bien tenu le coup, grâce notamment à sa sécurité sociale.

« *Durant la crise sanitaire, les demandes d'aide au CPAS ont certes augmenté, mais 80 % des ménages n'ont pas vu leurs revenus chuter. La pauvreté n'a pas explosé, et en maintenant un certain pouvoir d'achat, la Sécurité sociale a joué un rôle stabilisateur, facilitant ainsi la reprise économique.* »

C'est donc une institution-clé, même si beaucoup ont tendance à l'oublier.

Une couverture qui s'effiloche

Certain.es prétendent toutefois que c'est un système trop coûteux, d'autres qu'il ne peut pas tenir indéfiniment, qu'avec le vieillissement de la population il va devenir ingérable… Ils/elles imposent l'évidence qu'il faudrait diminuer les cotisations sociales qu'ils/elles appellent d'ailleurs des « charges » sociales. Certaines personnalités politiques se demandent s'il faut vraiment verser des allocations familiales pour tous les enfants… Un point faible de la sécu : beaucoup ne comprennent plus comment elle fonctionne. Elle ressemble à une grosse machine compliquée. On ne sait plus d'où elle vient, à quoi elle sert, ce qu'elle coûte, ce qu'elle permet ou non…

Cette couverture, les gouvernements successifs l'ont parfois détricotée. Elle existe toujours, elle reste solide, mais elle commence à s'user, à s'effilocher, à force de retirer une maille par-ci, une maille par-là.

Pour défendre et préserver ce système de solidarité, il faut aujourd'hui se mobiliser.

Dans la BD de Harald, voici les fondateurs historiques de la Sécurité sociale à la fin de la Seconde Guerre mondiale

Un bien commun ?

La sécurité sociale est-elle pour autant un bien commun ? De prime abord, Pierre Reman aurait répondu « non », si l'on s'en tient à la définition stricte (voir le premier article de ce dossier). Mais l'interpellation à l'occasion de ce week-end lui a fait réviser son jugement, pour arriver à une conclusion plus nuancée.

Sa réponse est donc à la fois… oui et non. La sécurité sociale se construit sur un principe de discussion démocratique. Elle est gérée collectivement et n'exclut personne. L'État ne décide pas tout, tout seul, puisque les partenaires sociaux sont aussi concernés.

En théorie, « *on peut considérer la sécurité sociale comme un 'bien commun social' si on veut mettre l'accent sur des principes de solidarité et de responsabilité collective partagée*, résume Pierre Reman. *Elle reste néanmoins un bien public visant à garantir un accès universel à une sécurité d'existence à tou.tes (sans rivalité, ni exclusion).* »

En résumé, la sécurité sociale :

- n'est pas un bien privé ;
- est un bien public : les allocations familiales, par exemple, sont accordées pour tous les enfants sans rivalité entre les familles qui touchent des montants identiques et sans exclusion ;
- mais elle est aussi un bien commun, dans le sens où la gouvernance de la sécurité sociale ne relève pas uniquement de l'État mais aussi des interlocuteurs sociaux (syndicats, employeurs).

Ne pas tirer la couverture à soi !

Finalement, peu importe la manière dont la sécurité sociale est définie. L'important, c'est d'en rappeler les principes de base, pour se souvenir qu'elle n'a pas toujours existé et qu'elle est fragile.

Une bonne couverture, ce n'est pas celle que chacun.e essaie de tirer à soi, encore moins celle qu'on détricote ou qu'on taillade. C'est celle qui est suffisamment large et épaisse pour réchauffer, abriter et réconforter toutes les personnes dans le besoin, pour lutter contre la précarisation, la pauvreté en somme. Et cela, ça doit être un objectif… commun !

Pour aller plus loin

À lire : l'analyse de Pierre Reman publiée par le Cefoc : **www.cefoc.be/-Analyses-2025**

À lire l'interview de Pierre Reman dans le journal *En Marche* :

www.mc.be/en-marche/societe/politiques-sociales/pierre-reman-les-pays-dotes-dune-securite-sociale-robuste-traversent.

À lire aussi : la BD *Un cœur en commun. La Belge histoire de la sécurité sociale*, de Harald Franssen. Présentation vidéo de cette BD en 5 minutes :

youtu.be/O0m5j7re-wM?si=iyG78EY3TMEDiH5y

À écouter : un podcast radio de l'émission « Le Cours de l'histoire » sur France culture, des 18, 19, 20 et 21 novembre 2024, dont le 4e épisode nous a permis de faire ce lien entre communs et sécu (durée d'écoute : 59 minutes). Cet épisode éclaire l'évolution dans la manière de considérer la sécu, du salaire différé au dit « trou de la sécu » :

radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-cours-de-l-histoire/trou-de-la-secu-une-histoire-a-creuser-5254986

Des «caisses de secours» aux mutualités

Ce WE de formation sur « les communs » m'a rappelé les formations organisées pour les membres de comités locaux et de l'Assemblée générale de la Mutualité chrétienne où j'ai travaillé ! Plus on creusait cette idée de « communs », plus je me disais qu'au 19e siècle, les mutualités se sont construites comme des communs.

Bernard QUINET

L'histoire des mutualités est celle d'une organisation solidaire qui a rendu la société plus robuste, plus égalitaire (ou moins inégalitaire), plus solidaire.

Les débuts de l'assurance maladie : les caisses de secours

Au 19e siècle, avec l'industrialisation, des caisses de secours sont mises en place à un niveau très local, un charbonnage, une paroisse, un syndicat, pour soutenir les travailleur.euses en cas de maladie et d'incapacité de travail. Les travailleur.euses cotisaient chaque mois. Les caisses de secours intervenaient quand l'un d'entre eux/elles tombait malade, subissait un accident de travail, était incapable de travailler et de toucher son salaire. Elles étaient gérées, souvent bénévolement, par des « délégués de mutuelles ». Progressivement, ces caisses se sont regroupées, d'abord à l'échelle d'une région, pour être plus solides, pour organiser la solidarité pour un plus grand nombre. Les fédérations se sont organisées en réseaux (mutualités chrétiennes, socialistes, neutres) et sont devenues nationales au tout début du 20e siècle.

Une série de caractéristiques permettent de situer les caisses de secours et leur mise en place parmi les communs. Au départ, il y a un besoin. Les conditions de vie des familles ouvrières sont très précaires et la maladie, l'incapacité de travail est une catastrophe. Ce sont des initiatives portées par les personnes concernées. Des ouvrier.ères s'associent pour organiser des caisses de solidarité. Parfois, leur patron les soutient.

Des règles précises, et parfois très sévères, sont mises en place par ces communautés. Il ne s'agit pas qu'un membre « en profite ». La caisse commune doit aider les familles dans le besoin. Les mutuelles locales s'organisent en assemblées, comités de gestion qui veillent à la soutenabilité du projet, et décident du montant des cotisations, des règles d'intervention et de redistribution des ressources. La construction progressive se fait en cercles : des caisses locales vers les fédérations, puis vers les organisations nationales. Au départ, elles ne couvrent que les salariés. Ensuite, le projet s'élargit aux indépendant.es et à toute la population, avec des négociations et un soutien des pouvoirs publics.

Une source d'inspiration

C'est après la Deuxième Guerre mondiale que la sécurité sociale est devenue obligatoire. Cela s'est fait progressivement, d'abord pour les salarié.es, puis les indépendant.es, etc. La gestion de la sécurité sociale reste un enjeu aujourd'hui, avec la question de la place des organisations de travailleur.euses (mutualités et syndicats), des organisations patronales, du monde médical et de l'État. Le financement par l'État (par l'impôt, notamment la TVA) est devenu plus important pour diminuer le coût du travail pour les entreprises (en diminuant les cotisations patronales). Cette évolution a estompé la dimension collective et volontaire des mutuelles !

Plusieurs fédérations de mutualités soutiennent la création de « mutuelles locales » dans certains pays du sud : au Congo, au Mali, à Haïti… Plus proches, des initiatives comme les GAC (groupements d'achats communs), les ceintures alimentaires, des coopératives de producteur.rices (ex. Paysans-Artisans) invitent à construire progressivement, comme au 19e siècle, une véritable sécurité sociale alimentaire, solidaire, accessible à toutes et tous, rémunérant correctement les producteur.rices locaux. La solidarité humaine et les communs n'ont pas dit leur dernier mot !

Fins de vie & humanité

Dans les groupes fins de vie, chaque participant.e a l'occasion de partager son récit, ses propres questions, interrogations, inquiétudes à propos de la mort et la fin de vie. À Tinlot, le groupe est allé à la rencontre d'autres récits que les siens : une pièce de théâtre, deux documentaires et divers témoignages pour éclairer l'un ou l'autre aspect des fins de vie.

Bénédicte QUINET

Au fil des récits et des échanges qu'ils ont suscité, des question ont émergé. Lors du premier récit par exemple, le questionnement transversal propre à ce type de groupe est apparu : qu'est-ce que vieillir dans la société actuelle qui promeut la jeunesse et avec elle la beauté, la vitesse, l'autonomie, l'indépendance… ? Le groupe a finalement choisi de creuser quelques thèmes, à commencer par l'euthanasie.

Des mots et des fins

Le documentaire *Les mots de la fin* présente la consultation de fin de vie du docteur François Damas, cardiologue à la Citadelle à Liège. Selon Gaëlle Hardy et Agnès Lejeune, les deux réalisatrices de ce film, « *L'idée (…) est née d'une lecture commune :* "La mort choisie : comprendre l'euthanasie et ses enjeux" *publié en 2013 par le Docteur François Damas. Ce n'est pas un livre de médecine, ni un livre de droit, ni un livre de philosophie mais un peu tout cela à la fois. Sa lecture nous a permis d'une certaine manière, d'ouvrir ce projet de documentaire et de rencontrer son auteur.* » C'est ainsi que de janvier à avril 2019, ce médecin, en accord avec les patient.es, a permis aux réalisatrices d'assister à une dizaine d'entretiens de sa « consultation fin de vie ». Elles étaient simplement présentes, sans prises de notes, en retrait, assises derrière le médecin. Elles ont écouté, réfléchi, vibré en entendant les questionnements de ces patient.es, qui un jour ou l'autre sont ceux de tout un chacun. Après le documentaire, le groupe a organisé une rencontre avec une jeune médecin de la région - qui pratique des euthanasies - ce qui a permis de poser les questions pour soi-même, mais aussi de mieux comprendre l'euthanasie à partir du point de vue d'un médecin.

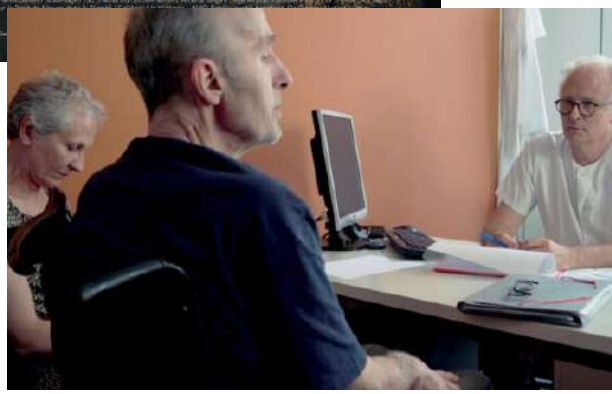

JEAN-LUC PIRAUX
DU THÉÂTRE DE LA PÉPITE

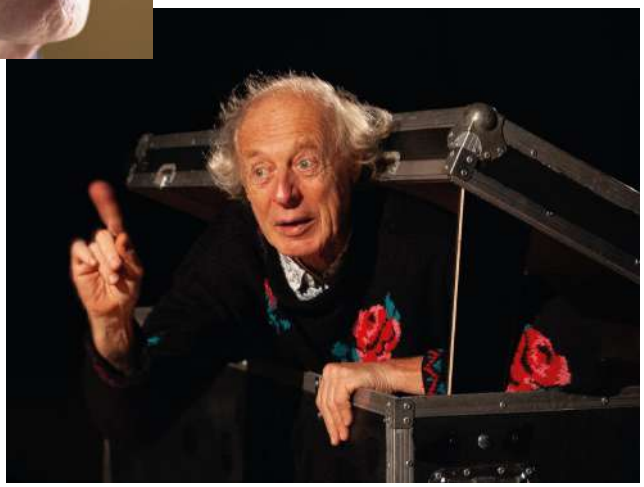

Je vous girafe !

C'est suite à un spectacle que le groupe a abordé la question du « Comment parler de la mort entre conjoints, avec ses enfants ? ». Le one man show du Théâtre de la Pépite intitulé : « Au bout des planches » était programmé au Centre culturel de Havelange, partenaire du Cefoc. Les membres de deux groupes de la région ont invité leurs proches à ce spectacle pour tenter de lever le tabou. À la fin de la représentation, l'acteur incarne physiquement une girafe en grimpant bien haut avec un petit mot énigmatique adressé au public… (pas de spoil ! Allez voir le spectacle !). Il s'est ensuite prêté au jeu des questions-réponses. La girafe en a intrigué plus d'un.e, s'interrogeant sur sa signification. Certains y ont vu une belle image qui, de manière poétique, traduit la vulnérabilité et la difficulté à parler de sa finitude avec ses enfants… Les hypothèses des uns et des autres étaient passionnantes, intrigantes, surprenantes !

La vie aux marges

Pour boucler son parcours, le groupe a aussi souhaité aborder le vieillissement et les fins de vie des personnes en grande précarité économique. Un première rencontre a pu être organisée avec Françoise et Benoît. Françoise a beaucoup œuvré dans la rue, auprès de SDF. Elle est très admirative de Benoît qui a lui-même vécu dans la rue entre 2007 et 2008, et qui, aujourd'hui « *ne lâche pas une seconde le souci des gens qui n'ont pas de logement* ». Benoît explique la difficulté de retrouver un toit quand on est SDF. Il en a d'abord trouvé un chez un « marchand de sommeil », puis, petit à petit, il a fini par trouver un logement décent, mais c'était très difficile car « *ceux qui sont dans la rue, on ne leur fait pas confiance* ». Il a pu trouver un travail… au noir et il a fallu deux ans pour que son patron le déclare ! « *Ça c'est les problèmes des gens qui sont dans la rue !* ». Depuis 2008, il aide les personnes à la rue. Il a fondé l'asbl Benoît et Michel en 2019. Son but est « *de sortir les gens et de leur trouver un logement. On avait un camp à Angleur. Six personnes y vivaient dans des caravanes, sans électricité. On a eu un donateur, on a pu acheter une maison pour l'asbl. Et tous les six vivent à présent dans une maison de manière collective. Ils nous paient un petit loyer de 250€ tout compris. On travaille avec eux pour faire un potager, pour qu'ils refassent des activités ».*

Le groupe a été touché de découvrir ces réalités de vie aux marges de la société, à travers le témoignage de quelqu'un qui l'a vécue. Il a aussi formulé son indignation : « *Maintenant, ce qui me révolte, c'est quand on voit des enfants à la rue, et il y en a de plus en plus : des familles qui se font expulser, avec des enfants ! Et on ne fait rien. Il y a un papa qui a subi un incendie. Il dort avec son petit garçon d'un an dans la voiture. Une dame de 65 ans qui dort dans son garage depuis une semaine, elle ne trouve pas de logement ! C'est presque tous les deux jours qu'on me téléphone : "Je vais me faire expulser !"* ». Le groupe s'inquiète du manque de logement, de personnel dans les services, d'accompagnement car, « *par exemple, pour ceux qui vivent à la rue et ont droit aux allocations, ils reçoivent 1314€ en une fois. Mais parfois, cette somme sert les premiers jours du mois, de façon peu adéquate. En outre, quand tu te retrouves en appartement après la vie dans la rue, tu t'ennuies, c'est un grand vide ! C'est très difficile ! Il faut les accompagner ! Les aider à se restructurer, à retrouver des activités… Il faudrait repenser ces aides.* »

En entendant Benoît, le groupe s'inquiète des aggravations à venir : pour éviter les « chômeur.euses/ profiteur.euses », les élu.es politiques prennent des mesures qui démultiplient les situations de pauvreté ! Va-t-on détourner le regard et considérer « qu'ils/elles l'ont mérité » ?

La mort aux marges

Depuis 2008, Benoît a accompagné trois personnes en fin de vie. « *K. vivait dans une caravane, il était dans la boisson. Il avait un cancer. Il a quand même eu des soins. À la fin de sa vie, il a pu revoir sa famille. Lui, on l'a accompagné jusqu'au bout.* »

Françoise et Benoît présentent l'histoire de M. : *« Il était éducateur à Huy. Il est arrivé à Liège suite à une peine de cœur. Il s'est tellement abîmé, ses jambes étaient abîmées. Je lui ai trouvé une voiturette à Banneux, on la lui a volée, puis ses béquilles aussi ont été volées. Si tu ne dors pas sur ton sac, on vole ton sac. La rue, c'est la jungle, on n'est pas gentil les uns par rapport aux autres dans la rue. Enfin, il y a aussi parfois de beaux gestes ! M. a finalement été amputé des deux jambes. Quatre ans plus tard, il avait demandé l'euthanasie. C'était à 14h mais à 12h il a changé d'avis. J'ai des nouvelles de lui : ça va, il a pu être accueilli dans une résidence. Il est apaisé, il a lâché prise. Malheureusement, beaucoup décèdent comme des chiens. Dans les hôpitaux, on ne les prend même plus ! J'en connais beaucoup qui sont morts, deux, trois qui se sont suicidés.* »

Certaines personnes ont peur, ne demandent pas d'aide, d'autres semblent égoïstes, mais « *ils se battent pour survivre* », comprend le groupe. « *S. est restée 6 ans à la gare des Guillemins, Au début, elle restait dans son coin. Un jour, on l'a retrouvée dans le coma. L'ambulance a accepté de l'emmener et, après l'avoir soignée, l'hôpital lui a trouvé une place en institution. C'est assez rare ! Souvent, ils/elles sont remis à la rue avec leurs pansements qu'ils/elles ne sauront pas bien gérer...* »

« *Et quand ils décèdent dans la rue ? Comment ça se passe ?* », leur demande le groupe. C'est le CPAS qui les prend en charge : il met le corps du/de la défunte dans un frigo et puis l'enterre « *comme de la merde* », dans la parcelle des indigent.es. Certaines personnes tentent de remettre de la dignité dans ces situations également.

Un adieu digne pour tou.tes

Au cimetière de Robermont (à Liège), elles sont deux à tenter de rendre dignes les funérailles de personnes précarisées, dites indigentes. Béatrice Calliouw a présenté son engagement au groupe, la façon dont elle et sa collègue remettent de l'humanité « jusqu'au bout » pour les défunt.es, pour les familles parfois, quand elles sont prévenues, quand elles sont présentes.

Après cette rencontre avec Béatrice, le groupe a visionné le très émouvant documentaire de Nina Marissiaux, *Monstres de poussière*, qui donne la parole à quelques personnes sorties du sans-abrisme. La jeune réalisatrice donne à voir un long-métrage dans lequel elle parcourt un bout de chemin, quitte à devenir leur amie, avec des hommes abîmés par la vie. Après ce film, le groupe n'en sait pas plus à propos de la réalité de la vie dans la rue, en termes de chiffres, d'analyse sociologique ou psychologique..., mais il a été touché, traversé par cette part d'humanité… inconditionnelle !

À lire : « Résister encore face à l'injustice? »

Des situations d'injustices, abordées dans bien d'autres groupes du Cefoc, confrontent souvent les participant. es à la souffrance et à l'impuissance. Face au « rouleau compresseur » qui écrase tant de vies, quel sens cela a-t-il de regarder encore, de s'engager encore ? Découvrez les réflexions de participant.es, en écho à celles de penseuses de notre époque!

Analyse n°3, accessible sur www.cefoc.be/-Analyses-2025-

Journée de rencontres et d'échanges
Samedi 11 octobre 2025

Maison de la participation et des associations (MPA)
Route de Mons 80 à Marchienne-au-Pont (non loin de la gare).

Programme "à la carte" à partir de **12h30** jusqu'en soirée :

13h : Animation à partir de l'étude "Sur le pont des murmures" Migrations : 2015-2025, les tournants d'une décennie tumultueuse

14h : Panel des continents + animation pour les enfants

16h : Animation musicale

17h30 : Apéro solidaire

19h : Conférence "Pour une autre politique migratoire" avec **Jacinthe Mazzocchetti** (anthropologue, UCLouvain) et **Valériane Mistiaen** (chercheuse postdoctorale FWO, VUB)

Tout au long de la journée, ce sera aussi l'occasion de découvrir différentes initiatives, dans une ambiance solidaire et conviviale

Renseignements : renato.pinto@cefoc.be

Migrations : 2015-2025, les tournants d'une décennie tumultueuse

Les controverses autour du thème de la migration ne sont pas neuves. Cependant, des événements qui ont marqué l'année 2015 en ont fait une année pivot. Depuis lors, les termes du débat ont changé et des tendances se sont accentuées, non sans impact sur les démocraties et les droits humains.

Dans ce contexte, plusieurs associations – dont le Cefoc – ont uni leurs forces au sein d'un groupe de réflexion sur les enjeux liés à l'accueil, à l'intégration et au vivre-ensemble. Les activités élaborées par cette équipe depuis dix ans ont inspiré les angles d'approche développés dans ce dossier au titre énigmatique.

Sur le pont des murmures…

Entre ces lignes, on discernera des sons contrastés : murmures des personnes en situation d'exil, bruissements de celles et ceux qui, dans l'ombre, se montrent hospitaliers et humanisent le monde, tandis que gronde un tumulte politico-médiatique fait de déclarations alarmistes, de lois sécuritaires, d'une rhétorique de « crise ».

Après quelques réflexions sur le choix des mots employés dans le langage courant à propos des migrations, le focus sera mis sur les jeunes et les femmes en situation d'exil, ainsi que sur deux enjeux majeurs que sont le logement et l'emploi.

Ce document entend prendre de la hauteur par rapport aux mythes et aux fantasmes que charrient certains courants, tout en faisant écho aux réflexions qui émergent sans faire de bruit, çà et là, à propos d'un avenir où les frontières ne seraient plus délimitées par des murs de division mais par des traits d'union.

Auteur : Renato Pinto
Edition : Cefoc
Pages : 60
Année : 2025
Prix : 5.00 € + frais de port

Scannez le QR CODE pour découvrir la version en ligne

Centre de formation Cardijn (Cefoc) - rue Saint-Nicolas, 84 - 5000 Namur
☎ +32 81 23 15 22 ✉ info@cefoc.be @ www.cefoc.be